

Sujet : [INTERNET] Méthanisation Naturalgie

De : Gabriel REBESCHINI [REDACTED]

Date : 21/03/2022 10:25

Pour : pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Les raisons de mon opposition à ce projet:

- RISQUES : Incendies 18 cas et explosions 15 cas de 1992 à 2017. Intoxications (métaux lourds - cadmium)

Fuites de gaz (le biogaz est nocif pour l'environnement - le digestat développe du protoxyde d'azote 300 fois plus puissant que le CO2 et

très mauvais pour l'effet de serre)

Fuites liquides (Pollution de l'Aulne à Châteaulin -> 400m3 de digestat dans la rivière -> 180 000 pers. sans eau potable)

- NUISANCES: Sonores (transports routiers incessants tracteurs et camions à vide ou à charge qui vont traverser Grandvelle avec 4 ralentisseurs.La

collectivité a payé très cher une déviation avec 5 ponts pour se retrouver dans une situation plus mauvaise qu'avant la déviation.)

Olfactives: permanentes des installations et stockages à ciel ouvert puis lors des épandages avec une dégradation des sols et de la vie

souterraine. Un sol sain, c'est environ 800Kg de vers de terre/ha plus des champignons filaments qui puisent l'eau en profondeur maintenant

ainsi une végétation normale et réduisant l'assèchement des sols.-> tout cela sera fortement réduit donc ruissellement et tassement des sols.

- DEVALUATION DU FONCIER: Nos maisons vont perdre 25 à 30% de leur valeur. Qui va construire à coté d'un risque d'explosion et d'une boule puante?

Lotissements à l'arrêt -> chute de la population -> fermeture d'école, de magasins,-> fuite des artisans -> dépérissement du village.

-CONTRAT : Le contrat d'achat du gaz est de 20 ans, que fera t-on après sachant qu'il ne sera certainement plus subventionné comme en Allemagne

actuellement ou la filière est fortement remise en question et ou de nombreux méthaniseurs sont à l'arrêt -> encore une nouvelle friche industrielle

et 15ha de perdus?

-CONTRÔLES: Qui contrôle cette installation (organisme indépendant à la profession)?Contrôles Inopinés à quelles fréquences et quel pouvoir décisionnel ?

Entretien des installations, à l'arrêt -, en marche -> définir une/des périodes de maintenance

Le méthaniseur de Grandvelle fait 45m de diamètre et 6m de hauteur, il peu traiter 60 000m3 an pour un projet annoncé de 36 000m3 ???

Les déclarations de charge sont à la discrétion des gérants, je pense que le 99T/j ne seront pas respectées : donc plus de surface les 1500ha ne suffiront pas -> plus de transports -> plus loin -> plus cher.

MON AVIS : J'ai le sentiment que la haute Saône devient un département poubelle: Nous avons le centre d'enfouissement de Vaivre-Montoille qui est classé, il n'y avait aucun risque (sous sol argileux) mais les bovins qui pâturaient près de la rivière périssaient, si on les éloignait il n'y a plus de problème. Sur ces parcelles on ne fait plus de fourrage . Le centre d'incinération de Noidans le Ferroux, malgré la consultation publique et le recourt au cabinet d'avocats de Mme C. Lepage, le centre d'incinération nous à été " enfilé au chausse pied " avec un projet de doubler la production pour traiter des déchets Suisses heureusement abandonné. Nous avons en plus des plans d'épandage des boues des stations d'épurations de Besançon. Et maintenant c'est une METHANISATION INDUSTRIELLE à Grandvelle. Je trouve que cela fait beaucoup trop. Je suis pour les petites unités locales pour le local et non pour des superméthaniseurs qui sont des installations industrielles non compatibles avec une agriculture respectueuse de l'environnement. Le premier besoin pour tous les êtres vivants c'est l'alimentation et cela passe avant le gaz. Avec le conflit actuel en Ukraine,l'année est perdue (le carburant des fermes à été réquisitionné par l'armée Ukrainienne évitant également qu'il soit pillé par les Russes). Les pays du Magreb, le Liban, l'Egypte et bien d'autre pays d'Afrique de d'ailleurs seront en manque de céréales avec un risque important de famine.

N'est-il pas temps d'arrêter les bêtises (pour ne pas dire plus) Et de rémunérer comme il convient nos paysans et paysannes , il n'ont pas besoin d'un complément de revenu, il ont besoin d'un revenu.

Recevez monsieur, mes sincères salutations

G. REBESCHINI le 20 mars 2022.